BP Boucher

CORRIGÉ NON OFFICIEL

Proposition de corrigé rédigée par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle. Elle peut contenir des erreurs et ne remplace ni le corrigé ni le barème officiels de l'examen.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://bpboucher.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

Gestion comptabilité et techniques commerciales

Session 2007 • Code sujet : **329CB07** • Durée : **3 h 00** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Enregistrement au journal de l'achat d'une immobilisation et amortissement** (2 questions) — **Page 3**
2. **Calcul d'un seuil de rentabilité** (2 questions) — **Page 5**
3. **Calcul de la taxe sur la valeur ajoutée** (1 question) — **Page 7**
4. **Analyse de projet et financement** (2 questions) — **Page 8**
5. **Techniques commerciales et actions promotionnelles** (1 question) — **Page 10**
6. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 11**

Sujet officiel (PDF) : https://bpboucher.fr/assets/annales/bp-boucher/U41 - Gestion-comptabilité et techniques commerciales/2007/BP Boucher - U41 - Gestion-comptabilité et techniques commerciales - Session 2007 - 4-Sujet.pdf

FormaV - document d'entraînement non officiel

1. Enregistrement au journal de l'achat d'une immobilisation et amortissement

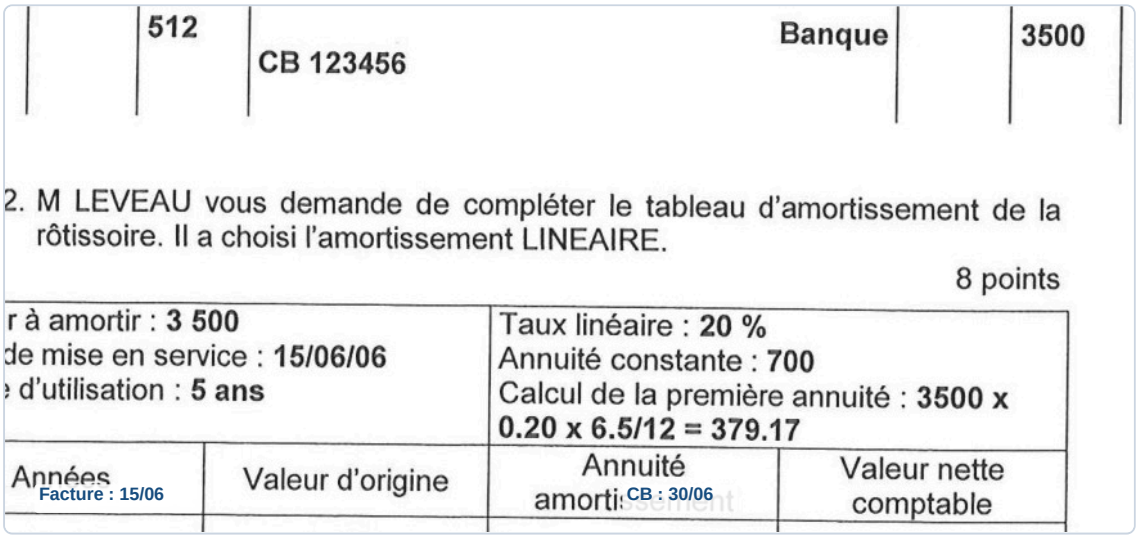
M. Leveau achète une rôtissoire de 3 500 € et en règle la facture. Il faut enregistrer l'achat et le paiement, puis compléter le tableau d'amortissement linéaire à partir des caractéristiques données.

Question 1.1. Enregistrer au journal l'achat de la rôtissoire et son paiement.

À la facture du 15/06, la rôtissoire est inscrite en immobilisation corporelle : le compte 21 est débité et le compte 404 crédité. Le 30/06, son règlement par carte bancaire solde la dette fournisseur : le compte 404 est débité et le compte 512 crédité. Chaque écriture comporte des débits et des crédits égaux, pour 3 500 €. Les références de pièce sont reprises telles qu'indiquées sur le document.

Date	Compte et intitulé	Débit (€)	Crédit (€)	Pièce
15/06	21 - Immobilisation corporelle	3 500		Facture 252253
15/06	404 - Fournisseur d'immobilisation		3 500	Facture 252253
30/06	404 - Fournisseur d'immobilisation	3 500		CB 123456
30/06	512 - Banque		3 500	CB 123456

Journal de l'achat et du règlement



✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Achat du 15/06 : débit 21, crédit 404, 3 500 €. Règlement du 30/06 : débit 404, crédit 512, 3 500 €.

Question 1.2. Compléter le tableau d'amortissement linéaire de la rôtissoire à partir de sa valeur à amortir, de son taux, de sa date de mise en service et de sa durée d'utilisation.

1. Annuité complète : 3 500 × 20 % = 700 €.
2. Pour 2006, appliquer le prorata de 6,5 mois : 3 500 × 0,20 × 6,5/12 = 379,17 €.

FormaV - document d'entraînement non officiel

3. Déduire chaque annuité de la valeur nette comptable précédente. En 2011, amortir uniquement le solde de 320,83 € pour parvenir à une valeur nette comptable nulle.

Année	Valeur d'origine (€)	Annuité d'amortissement (€)	Valeur nette comptable (€)
2006	3 500	379,17	3 120,83
2007	3 500	700	2 420,83
2008	3 500	700	1 720,83
2009	3 500	700	1 020,83
2010	3 500	700	320,83
2011	3 500	320,83	0

Tableau d'amortissement complété

8 points

Valeur à amortir : **3 500** Date de mise en service : **15/06/06** Durée d'utilisation : **5 ans**		Taux linéaire : **20 %** Annuité constante : **700** Calcul de la première annuité : **3500 x 0.20 x 6.5/12 = 379.17**	
Années	Valeur d'origine	Annuité amortissement	Valeur nette comptable
2006	**3 500**	**379.17**	**3 120.83**
2007	**3 500**	**700**	**2 420.83**
2008	**3 500**	**700**	**1720.83**
2009	**3 500**	**700**	**1020.83**
2010	**3 500**	**700**	**320.83**
2011	**3 500**	**320.83**	**0**

✓ RÉPONSE À RETENIR

Amortissement achevé en 2011 : total amorti de 3 500 € et valeur nette comptable finale de 0 €.

2. Calcul d'un seuil de rentabilité

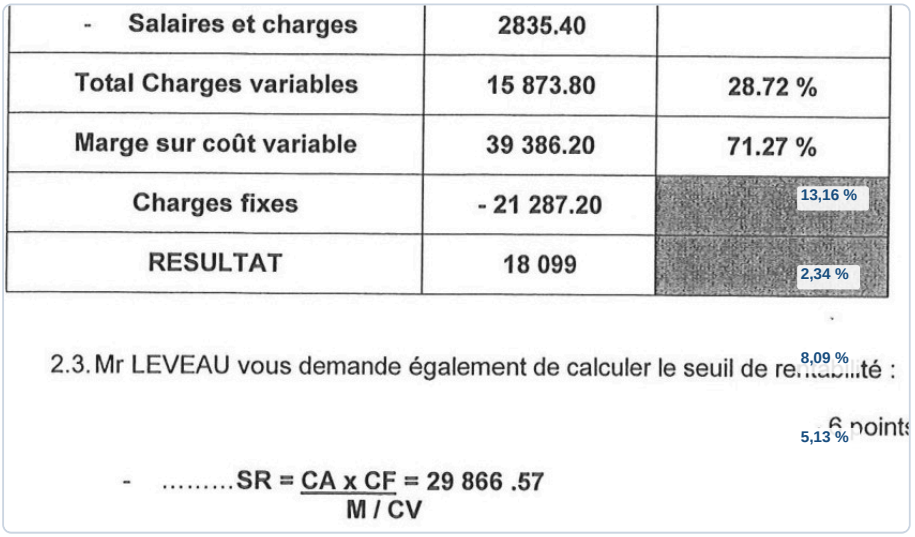
Cette partie concerne l'exploitation de M. Leveau, avec un chiffre d'affaires hors taxes de 55 260 € et plusieurs charges variables et fixes. Les tâches visibles portent sur le tableau différentiel d'exploitation et le calcul du seuil de rentabilité.

Question 2.2. Compléter le tableau différentiel d'exploitation en indiquant les montants et pourcentages demandés pour les charges variables, la marge sur coût variable, les charges fixes et le résultat.

Éléments	Montant (€)	Part du CA HT
CA HT	55 260,00	100 %
Achats de matières premières	7 272,00	13,16 %
Achats non stockés	1 294,40	2,34 %
Services extérieurs	4 472,00	8,09 %
Salaires et charges	2 835,40	5,13 %
Total des charges variables	15 873,80	28,72 %
Marge sur coût variable	39 386,20	71,27 %
Charges fixes	-21 287,20	
Résultat	18 099,00	

Les pourcentages sont rapportés au chiffre d'affaires HT : chaque charge est divisée par 55 260 €, puis multipliée par 100. Les charges variables totalisent 15 873,80 €. Leur déduction du CA donne une marge sur coût variable de 39 386,20 €. Les charges fixes, présentées en négatif, sont ensuite déduites de cette marge. Le résultat d'exploitation est donc positif. Les pourcentages individuels, arrondis à deux décimales, complètent les lignes de détail.

Pourcentages des charges variables



- Salaires et charges	2835.40	
Total Charges variables	15 873.80	28.72 %
Marge sur coût variable	39 386.20	71.27 %
Charges fixes	- 21 287.20	13,16 %
RESULTAT	18 099	2,34 %

8,09 %

2.3. Mr LEVEAU vous demande également de calculer le seuil de re...té :

5,13 % 6 points

- .....SR = $\frac{CA \times CF}{M / CV}$ = 29 866 .57

✓ RÉPONSE À RETENIR

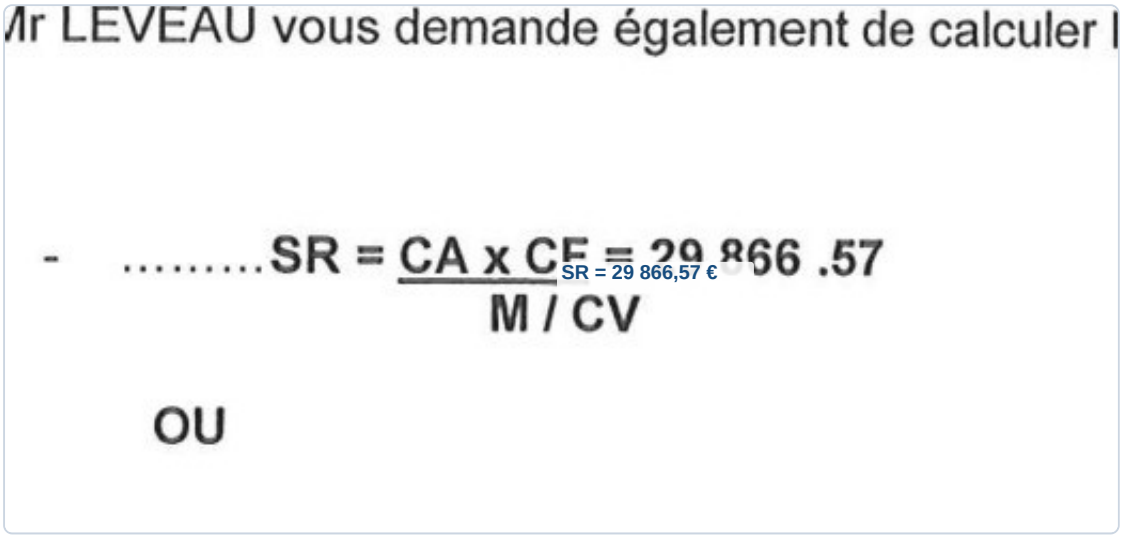
Charges variables : 15 873,80 € ; marge sur coût variable : 39 386,20 € ; résultat positif : 18 099 €.

Question 2.3. **Calculer le seuil de rentabilité demandé pour l'activité de M. Leveau.**

Calcul	Formule et application	Résultat
Taux de marge sur coût variable	39 386,20 ÷ 55 260	71,27 %
Seuil de rentabilité	21 287,20 ÷ (39 386,20 ÷ 55 260)	29 866,57 €

Le seuil de rentabilité correspond au chiffre d'affaires où la marge sur coût variable couvre exactement les charges fixes. Le taux utilisé est la marge sur coût variable divisée par le chiffre d'affaires HT. On divise ensuite les charges fixes par ce taux. Le calcul donne un seuil de 29 866,57 € HT. Tant que le CA reste inférieur à ce montant, l'activité est déficitaire ; au-dessus, elle devient bénéficiaire, toutes choses égales par ailleurs.

Seuil de rentabilité calculé



✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Seuil de rentabilité : 29 866,57 € de CA HT. Au-delà de ce montant, l'activité devient bénéficiaire.

3. Calcul de la taxe sur la valeur ajoutée

Cette partie est consacrée au calcul de la taxe sur la valeur ajoutée. Les pages disponibles indiquent le thème et le barème, mais ne présentent pas les consignes détaillées ni les données de calcul.

Question 3. Effectuer le calcul de la taxe sur la valeur ajoutée demandé dans cette partie à partir des données et consignes du sujet.

La TVA collectée se calcule en appliquant le taux de TVA à chaque base de ventes hors taxes. La TVA déductible se calcule de la même façon sur les achats concernés. La TVA à payer est la différence : **TVA collectée - TVA déductible**. Si la TVA déductible dépasse la TVA collectée, la différence constitue un crédit de TVA.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> TVA à payer = TVA collectée sur les ventes - TVA déductible sur les achats.

FormaV - document d'entraînement non officiel

4. Analyse de projet et financement

M. Leveau projette d'acquérir un fonds de commerce et doit financer les équipements, le véhicule, les frais d'actes et la trésorerie. Il faut établir le financement du projet, puis vérifier si l'emprunt accordé suffit et proposer des solutions dans le cas contraire.

Question 4.1. Établir le financement du projet en complétant les emplois et les ressources, puis calculer le montant de l'emprunt nécessaire et les totaux.

Le texte de l'énoncé indique 7 250 € pour le matériel. Je retiens ce montant plutôt que les 7 520 € inscrits dans le tableau du corrigé, incompatibles avec l'énoncé. Les emplois totalisent 197 064 €. Après déduction de l'épargne, de l'aide familiale et du crédit fournisseurs, l'emprunt nécessaire est de 73 164 €. Les ressources équilibrent donc exactement les emplois.

Emplois	Montant (€)	Ressources	Montant (€)
Fonds de commerce	165 000	Épargne personnelle	100 000
Frais d'actes et d'enregistrement	3 600	Aide de la famille	20 000
Matériel réfrigéré	7 250	Crédit fournisseurs	3 900
Véhicule réfrigéré	15 000	Emprunt nécessaire	73 164
Trésorerie	6 214	Total ressources	197 064
Total emplois	197 064		

Calculs : emplois = 165 000 + 3 600 + 7 250 + 15 000 + 6 214 = 197 064 €. Emprunt = 197 064 - 100 000 - 20 000 - 3 900 = 73 164 €.

Financement du projet corrigé selon le montant indiqué dans l'énoncé

14 points

EMPLOIS		RESSOURCES	
Intitulés	Montants	Intitulés	Montants
Fonds de commerce	165 000	Epargne	100 000
Frais d'acte et d'enregistrement	3 600	Aide de la famille	20 000
Matériel réfrigéré	7 7 250 €	Fournisseurs	3900
Véhicule réfrigéré	15 000	Emprunt	73 164 €
Trésorerie	6 214		
TOTAL	197 064 €	TOTAL	197 064 €

2 points pour le montant de l'emprunt et pour chaque total (6 points) / 1 point par

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Emplois : 197 064 €. Emprunt nécessaire : 73 164 €. Total des ressources : 197 064 €.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Question 4.2. Indiquer si l'emprunt de 63 000 € accordé par le banquier est suffisant. Si ce n'est pas le cas, proposer au moins deux solutions à M. Leveau.

Non. L'emprunt accordé de 63 000 € est inférieur au besoin calculé de 73 164 €. Le financement présente donc un manque de 10 164 €. M. Leveau peut compléter les ressources de deux façons indiquées dans le corrigé : augmenter son apport personnel ou trouver un associé qui participe au financement du projet.

Calcul du manque : 73 164 - 63 000 = 10 164 €.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Non, l'emprunt est insuffisant : il manque 10 164 €. M. Leveau peut augmenter son apport ou trouver un associé.

FormaV - document d'entraînement non officiel

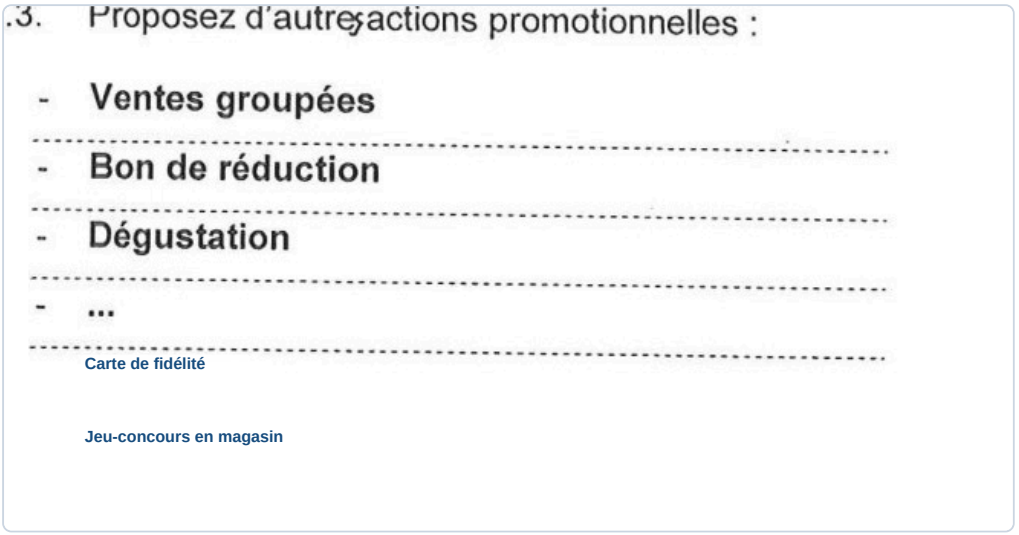
5. Techniques commerciales et actions promotionnelles

Cette partie porte sur les techniques commerciales dans le contexte d'une activité de boucherie. La consigne visible demande de proposer d'autres actions promotionnelles.

Question 5.3. Proposer d'autres actions promotionnelles.

En complément des ventes groupées, des bons de réduction et des dégustations déjà indiqués, proposer une carte de fidélité avec une récompense après plusieurs achats, une offre découverte sur une pièce de saison ou un jeu-concours en magasin. Annoncer ces opérations en vitrine et sur les supports locaux permet de toucher la clientèle du quartier et de favoriser les visites répétées. Adapter les offres aux marges et aux stocks disponibles.

Autres actions promotionnelles



✓ RÉPONSE À RETENIR

Carte de fidélité, offre découverte sur un produit de saison et jeu-concours en magasin.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2007)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve de BP Boucher, Gestion comptabilité et techniques commerciales E4 - U41, session 2007, porte le code 329CB07, dure 3 h 00 et a un coefficient 4. Notée sur 80 points, elle traite de l'achat et de l'amortissement d'une rôtissoire, de la rentabilité, de la TVA, du financement d'une reprise de commerce et des actions commerciales.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- En amortissement linéaire, l'annuité pleine est égale à la valeur amortissable multipliée par le taux.
- Pour une mise en service en cours d'année, la première annuité peut être calculée au prorata temporis.
- La marge sur coût variable est égale au chiffre d'affaires diminué des charges variables.
- Le seuil de rentabilité en chiffre d'affaires est égal aux charges fixes divisées par le taux de marge sur coût variable.

Points de vigilance & attentes du jury

- Séparez l'écriture d'achat de l'immobilisation de celle de son règlement.
- Vérifiez le prorata temporis et la cohérence des valeurs nettes comptables du tableau d'amortissement.
- Contrôlez que les montants et pourcentages du tableau différentiel concordent avec le chiffre d'affaires.
- Vérifiez l'égalité des totaux emplois-ressources et proposez au moins deux solutions si l'emprunt est insuffisant.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer la première annuité d'amortissement si la mise en service a lieu en cours d'année ?

Calculez l'annuité pleine en multipliant la valeur amortissable par le taux linéaire. Appliquez ensuite le prorata temporis correspondant à la période d'utilisation retenue pour l'exercice.

Q : Quelle formule utiliser pour calculer le seuil de rentabilité en chiffre d'affaires ?

Divisez les charges fixes par le taux de marge sur coût variable. Ce taux s'obtient en divisant la marge sur coût variable par le chiffre d'affaires.

Q : Comment organiser les trois heures de l'épreuve ?

Répartissez le temps selon les points attribués aux cinq parties, en prévoyant du temps pour les calculs et les réponses rédigées. Gardez quelques minutes à la fin pour contrôler les tableaux et les totaux.

Q : Que faut-il vérifier dans le plan de financement ?

Classez les dépenses en emplois et les apports ou crédits en ressources, puis vérifiez l'égalité des totaux. Pour la question sur l'emprunt, concluez clairement et proposez au moins deux solutions s'il ne suffit pas.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpboucher.fr/assets/annales/bp-boucher/U41 - Gestion-comptabilité et techniques commerciales/2007/BP Boucher - U41 - Gestion-comptabilité et techniques commerciales - Session 2007 - 4-Sujet.pdf
Ressources BP Boucher : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

FormaV - document d'entraînement non officiel

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.